

Modalités

Les inscriptions au vide grenier du 27 juillet 2025 ne seront effectives que lorsque les 3 pièces ci-dessous stipulées seront réceptionnées avant la **date limite** fixée au **14 juillet 2025** :

1. **Bulletin d'inscription dûment complété et signé.**
2. **Règlement signé.**
3. **Chèque d'inscription libellé à l'ordre de "Pol & Léon"**

Ces 3 pièces sont à renvoyer par courrier à Madame la Présidente de "Pol & Léon", l'Association des Commerçants du centre-ville de Saint-Pol-de-Léon :

Mme Houssaye
Association "Pol & Léon"
29 Rue des Minimes
29250 Saint-Pol-de-Léon

Ou à déposer à la boutique :
"La Boutik"

5 rue rozière, Saint-Pol-de-Léon

Renseignements : poletleon29250@gmail.com

VIDE GRENIER

an Deiz



SAINT-POL'
en
Fête

NOUVELLE
FORMULE

DIMANCHE 27 JUILLET 2025

Braderie : 25, 26 & 27 : 27
Concert à 15h et 18h
Vide Grenier : 27 de 8h à 18h

INITIATIONS DANSE BRETONNE
CONCERT "GÉRARD JAFFRES"



RESTAURATION SUR PLACE :

Huîtres - Salades - Crêpes - Burgers -
Gourmandises...

Organisés par "Pol & Léon", l'association des commerçants.

RÈGLEMENT du VIDE GRENIER

Tous les emplacements sont en extérieur, en centre ville de Saint-Pol-de-Léon dans les rues : St-Yves, aux Eaux, Rozières et Verderel.

Accueil et installation des exposants de 6h00 à 8h00. Ils seront placés par les organisateurs.

A partir de 8h00, plus aucun véhicule sur la manifestation.

Les exposants s'engagent à rester jusqu'à 18h00 et ne pas réemballer avant, sauf dégradation importante du temps ou en cas de force majeure à savoir que l'association ne procédera à aucun remboursement, même en cas d'intempéries.

Chaque participant devra repartir avec ses articles non vendus et devra laisser **son emplacement vide et propre**.

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne pourront pas être tenus responsables en cas de vols, casses ou autres détériorations.

Pol & Léon décline toute responsabilité en cas de litiges d'un exposant avec les services fiscaux, la police ou les douanes.

Pol & Léon se réserve le droit d'annuler l'inscription de toute personne qui perturberait le bon fonctionnement de la manifestation.

La vente de nourriture et boisson n'est pas autorisée.

Signature obligatoire du règlement :

POL &
LÉON

BULLETIN d'INSCRIPTION au VIDE GRENIER

Dimanche 27 Juillet 2025

Nom et Prénom.....

Adresse :

CP & Ville :

Téléphone portable :

Email :

N° carte d'identité :

Délivrée le :

Par :

Emplacement : 3 € / mètre linéaire.

4 € / mètre linéaire avec véhicule*

(*sur la rue Verderel uniquement, 5 mètres minimum)

Nombre de mètres souhaités : m

Prix à payer : X€ = €

Modalités de règlement en dernière page.

Je déclare sur l'honneur :

- **ne pas être commerçant(e),**
- **ne vendre que des objets personnels et usagés,**
- **ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.**

Signature obligatoire :

POL &
LÉON